

Zeitschrift: Gazette musicale de la Suisse romande
Herausgeber: Adolphe Henn
Band: 3 (1896)
Heft: 20

Artikel: Henri Marteau
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068486>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ont mis leur travail et leur dévouement au service de l'Association ; puis il termine en formant des vœux pour que la société soit de plus en plus utile à ses membres, et qu'elle se rapproche toujours plus de son but, qui est de consolider les liens qui unissent les musiciens de Genève.

M. Richter, trésorier, donne lecture du rapport financier du semestre, duquel il résulte que les cotisations et amendes ont produit 316 fr. 50 ; il a été dépensé 198 fr. 50 pour secours aux malades et frais généraux ; excédent des recettes sur les dépenses : 118 fr. L'encaisse, qui était au 13 avril dernier de 2,825 fr. 36, est au 31 octobre de 2,943 fr. 36.

Au moment de quitter les fonctions de trésorier, qu'il remplit depuis trois ans, M. Richter remercie la société de la confiance qu'elle lui a accordée ; il espère que l'Association des musiciens de Genève continuera de prospérer et que de simple caisse de secours mutuels qu'elle est aujourd'hui, elle deviendra bientôt un utile instrument de bonne confraternité artistique.

Sur les conclusions de la commission de vérification, le rapport financier est accepté à l'unanimité.

L'ordre du jour appelle la nomination du comité pour l'année 1897. Au scrutin secret auquel il est procédé, MM. Ketten, Richter, Ch. Plomb, Buisson, W. Rehberg, Barblan et Schulz, ayant obtenu la presque unanimité des suffrages, sont nommés membres du comité.

Après la levée de la séance, qui a lieu à midi et demi, les nouveaux élus se réunissent pour se répartir les fonctions, et forment le bureau de la manière suivante :

Président : M. C.-H. Richter ;
Vice-Présidents : MM. O. Barblan et W. Rehberg ;
Trésorier : M. Marc Buisson ;
Vice-trésorier : M. L. Ketten ;
Secrétaire : M. C. Plomb ;
Vice-secrétaire : M. Oscar Schulz.



HENRI MARTEAU

Né à Reims le 31 mars 1874, Henri Marteau reçut de sa mère les premières notions musicales. Son premier professeur de violon fut un Suisse établi à Reims, M. Bunzli, ancien élève de Molique. Il prit ensuite des leçons de H. Léonard à Paris et travailla l'harmonie et le contrepoint avec Th. Dubois. En 1886, il débuta avec un succès énorme à Berlin, puis Leipzig et Dresde. L'année suivante, il se fit entendre à la Société philharmonique de Vienne.

Après une année passée au Conservatoire de Paris dans la classe de Garcin, Henri Marteau obtint un premier prix en 1892. Depuis, il a fait, avec un succès toujours grandissant, de nombreuses tournées en Amérique, Norvège, Danemark, Suède. Dans la

tournee qu'il vient de faire tout récemment dans ce dernier pays, il s'est fait connaître comme compositeur dans une œuvre pour solo, chœur et orchestre : *La voix de Jeanne d'Arc*.



CHRONIQUE

GENÈVE. TROISIÈME CONCERT D'ABONNEMENT.— *La Noce villageoise* de Goldmark, ainsi que nous en avertit un programme avisé, n'est pas une symphonie au sens strict. C'est une *suite*. Elle ne contient pas un morceau développé, bien que le premier morceau soit long en suffisance, mais est composée d'une série de tableaux de genre. La *marche nuptiale* qui lui sert d'introduction est un thème suivi d'une douzaine de variations très libres. Le thème est agréable, quelques-unes des variations le sont aussi. Les recherches d'orchestration y sont accumulées au point de faire croire à un travail d'élève plutôt qu'à une œuvre de maître. L'exposition du thème par les basses nous a confirmé dans l'impression que M. Rehberg a sous ses ordres un bon pupitre de violoncelles et de contrebasses. Le solo de cor par lequel débute l'une des variations a été aussi fort bien exécuté. Mais, au risque de nous répéter, nous constaterons encore un manque de précision qui nuit fâcheusement à l'impression d'ensemble ; de même que dans certains emballages mal agencés, il y a du *jeu*. Cela fait songer à l'image aperçue à travers une lorgnette qui n'a pas été préalablement mise au point, les contours manquent de netteté. En outre, certains instruments parmi les bois de notre orchestre ne jouent pas juste. On demande parfois au chef d'orchestre de faire accorder mieux ses bois. Quiconque a tenu le bâton sait que c'est là une peine absolument inutile. Pour que l'harmonie joue juste, il faut deux choses : que chaque instrumentiste possède un bon instrument et qu'il sache s'accorder tout seul. Quand vous demandez à un hautbois de vous donner le *la*, rien ne lui est plus aisé que de vous donner un *la* juste, même avec un instrument imparfaitement accordé. En règle générale, un « souffleur » donne presque toujours un *la* juste quand on le lui demande, et cela instinctivement. Si donc un chef d'orchestre ne parvient pas à obtenir la justesse d'un instrumentiste, il n'y a qu'un moyen de remédier au mal : remplacer le coupable.

La *chanson de noce* est un morceau qui plaît généralement à la majorité des auditeurs par son tour mélodique. Elle est pourtant légèrement